

# L'INFO DU

# Lac

Lac-Échemin  
1967-2017

150 ans

Qui nous rassemblent

Lac-Échemin

Ville et campagne...  
**AU NATUREL**

Volume 26, No 4

14 juin 2017

Publié par la Municipalité  
de Lac-Échemin et  
distribué gratuitement  
dans tous les foyers situés  
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :  
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs  
Jude Emond  
Harold Gagnon  
Jacques Gagnon  
Éric Guenette  
Jacqueline Ouellet

José Poulin  
Sylvain Poulin  
Carole Provençal  
Laurent Rheault  
Linda St-Hilaire  
et les nombreux  
organismes communautaires

Conception et montage :  
Jacqueline Ouellet  
Carsona inc.

Correcteurs :  
Jacqueline Ouellet  
Laurent Rheault

Impression :  
Carsona inc.

## Sommaire

Mot du maire	p. 3
Le Conseil vous informe	p. 4
Mot du directeur général	p. 4 et 5
Services municipaux	p. 5 à 15
Sécurité publique	p. 16
Organismes communautaires	p. 17 à 21
Service des loisirs	p. 21 et 22
Agenda communautaire	p. 22 et 23

Date de tombée  
pour la parution du 20 septembre 2017 :  
**25 août à midi**

Bulletin d'informations municipales  
**DE LAC-ETCHEMIN**

*Nous vous souhaitons  
un bel été à toutes  
et à tous !*

*Bonnes  
Vacances*



## APPEL AUX ORGANISMES

Vous avez des activités à proposer?

\*\*\*\*\*

# LOISIRS

\*\* Programmation annuelle \*\*

2017 \* 2018

Date de tombée  
pour la parution du  
30 août 2017 :

11 juillet 2017 à midi

# Mot du Maire



Nous voici déjà rendu au début de l'été. Ce numéro de l'Info du Lac est le dernier avant la période estivale, je vous souhaite donc beaucoup de repos accompagné d'un temps chaud et ensoleillé au cours de cette période parsemée de vacances... L'été annonce la pratique de diverses activités dont, entre autres, celles liées à la baignade et au nautisme. C'est pourquoi je rappelle, entre autres, aux propriétaires de piscines, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre vos installations sécuritaires, surtout pour les jeunes enfants. Il serait malheureux que nous soyons confrontés à un accident de ce type sur le territoire municipal. **Une invitation pour tous à la prudence et au civisme concernant les activités de baignade et les randonnées nautiques sur notre beau et précieux lac.** Je compte sur chacun de vous, citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin, pour protéger cette grande richesse que représente ce plan d'eau magnifique pour notre développement économique et récréotouristique!

La municipalité a retenu encore cette année une brochette d'étudiants qui s'appliqueront de façon responsable et dynamique à réaliser des activités de camp de jour qui sauront intéresser et satisfaire les besoins des jeunes filles et garçons qui y participeront. **J'invite donc tous les parents intéressés à y inscrire leur(s) jeune(s) en ligne sur notre toute nouvelle plate-forme web accessible via le site internet de la municipalité.** Concernant la Fête nationale le 24 juin prochain, l'Éco-Parc des Etchemins a préparé une belle programmation d'activités variées pour toute la famille. Alors, je vous invite tous, citoyennes et citoyens à venir encourager les organisateurs en participant aux activités offertes.

La municipalité a retenu encore cette année une brochette d'étudiants qui s'appliqueront de façon responsable et dynamique à réaliser des activités de camp de jour qui sauront intéresser et satisfaire les besoins des jeunes filles et garçons qui y participeront. **J'invite donc tous les parents intéressés à y inscrire leur(s) jeune(s) en ligne sur notre toute nouvelle plate-forme web accessible via le site internet de la municipalité.** Concernant la Fête nationale le 24 juin prochain, l'Éco-Parc des Etchemins a préparé une belle programmation d'activités variées pour toute la famille. Alors, je vous invite tous, citoyennes et citoyens à venir encourager les organisateurs en participant aux activités offertes.

## NOS 4 FLEURONS DU QUÉBEC... À METTRE EN ÉVIDENCE EXCEPTIONNELLEMENT DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DU 150<sup>e</sup>

La Municipalité de Lac-Etchemin et son Comité d'embellissement ont mérité 4 Fleurons du Québec pour l'édition 2015-2016-2017, la référence québécoise en matière de classification horticole des municipalités du Québec. Cette cote d'excellence témoigne d'un embellissement horticole remarquable dans la plupart des domaines pour notre municipalité. Nous devons tous être fiers de cette belle reconnaissance. Je vous invite donc tous, propriétaires, locataires, dirigeants d'entreprises, commerçants et professionnels des bureaux d'affaires à contribuer et à encourager l'émergence d'initiatives et d'actions de nature horticole sur tout le territoire municipal au cours des prochaines semaines. Le simple petit geste de vous investir personnellement pour fleurir et exécuter de menus travaux d'embellissement sur votre propriété représente une contribution indéniable à améliorer l'aspect visuel de notre belle municipalité. Alors, voyez le résultat d'une implication collective à l'échelle municipale.

## DU 13 AU 23 JUILLET PROCHAIN... UNE PROGRAMMATION INTENSIVE DES FÊTES DU 150<sup>e</sup>

La semaine du 13 au 23 juillet prochain soulignera tout particulièrement et de manière intensive le 150<sup>e</sup> anniversaire de Lac-Etchemin, ce sera une période charnière, entre autres, chargée d'émotions et de rendez-vous festifs à saveurs historique, artistique et sportive pour vous tous citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin. Principal témoin du sentiment d'appartenance des citoyens envers la

Municipalité de Lac-Etchemin, je suis convaincu que cette période intense, accompagnée d'événements et d'activités variés, marquera l'histoire de la municipalité comme le cœur et l'imaginaire des citoyens et des visiteurs. Profitez de ce rendez-vous festif et commémoratif pour en apprendre sur le passé, être témoin du présent et porter un regard vers l'avenir de notre belle et attrayante municipalité.

## UN AUTRE MANDAT À L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE PROCHAIN... POURQUOI PAS AFIN DE TRAVAILLER DANS LA CONTINUITÉ!

Dans quelques mois, soit le 5 novembre prochain, à Lac-Etchemin comme partout au Québec, ce sera les élections municipales.

Depuis l'élection de 2013, votre Conseil municipal a travaillé très fort pour le développement de votre municipalité. Au cours des dernières années, nous nous sommes impliqués dans plusieurs dossiers dont, entre autres, l'aménagement d'espaces verts (parcs du Sentier et du Ruisseau), le projet en cours concernant la réfection de l'édifice municipal pour un accès sécuritaire et universel aux personnes âgées et celles à mobilité réduite, l'implantation d'un terrain de camping, soutien et implication financière dans la sauvegarde de la Station de ski du Mont-Orignal, soutien financier à l'industrie touristique locale et ses partenaires pour préserver et bonifier ce moteur économique d'importance pour notre communauté, le suivi constant de la réglementation concernant la protection des rives pour la préservation de notre lac ainsi que l'amélioration de son bilan de santé, l'implantation d'une résidence pour personnes âgées, la mise en place d'un programme d'accès à la propriété des plus appréciés, la création d'un programme d'aide à l'entreprise avec des incitatifs fiscaux et financiers d'importance et... j'en passe!

Pour ma part, j'envisage encore beaucoup de défis et bien d'autres projets à saveur socioéconomique pour le mieux-être de la collectivité lacetcheminoise. Le passé étant généralement garant de l'avenir, je crois que vous pourrez de nouveau vous attendre à de la proactivité et du dynamisme de notre part, ceci en continuité avec notre bilan des réalisations. En ce sens nous favoriserons toujours la mise en place, au cours des prochaines années, de divers projets structurants et porteurs d'avenir pour la collectivité lacetcheminoise et ce, sans hypothéquer indûment sa capacité financière et par conséquent, l'endettement de ses citoyennes et citoyens.

**C'est donc avec plaisir et en toute transparence que je tiens à vous informer chers citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin que je solliciterai un troisième mandat pour poursuivre, pousser et favoriser les projets et les actions visant à développer notre belle et vigoureuse municipalité.** Il m'est aussi très agréable de vous informer que **Mme Judith Leblond et MM. Paul Poulin, André Turmel, Jean-Guy Gosselin et Serge Plante sont aussi intéressés à présenter leurs candidatures comme conseillers lors de cette élection. Monsieur Sylvain Drouin est toujours en réflexion sur son avenir politique à la date de cette publication.** Je profite aussi de cette dernière édition, avant le scrutin du 5 novembre prochain, pour vous remercier de la confiance et le support que vous m'avez portés tout au long de ce mandat de 4 ans qui tire à sa fin.

Bonne période estivale à tous et profitez de cette belle période pour vous ressourcer et vous reposer en bonne compagnie lors de vos vacances annuelles.

*Harold Gagnon, maire*

# Le Conseil... vous informe

Voici les principales décisions prises par votre Conseil municipal :

## À la séance ordinaire du 2 mai 2017

- D'octroyer le contrat de vérification comptable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 à la firme Lemieux Nolet S.E.N.C.R.L. au montant de 9 250 \$ plus les taxes applicables.
- D'accepter, pour une période transitoire maximale d'un (1) an, que le maire et/ou le directeur général puissent occuper un poste d'administrateur avec un seul droit de vote au sein de l'organisme « Les Résidences et centre communautaire des Etchemins », ceci suite à la tenue de l'élection des administrateurs lors de l'AGA du 11 avril 2017.
- D'accepter l'offre de renouvellement déposée par ESSOR Assurances pour l'assurance « Aéroport », ceci pour une période d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 au montant de 2 300 \$ plus les taxes et honoraires applicables.
- D'accepter l'offre de renouvellement déposée par Sage Assurances et rentes collectives pour l'assurance Vie/Accident des pompiers volontaires, ceci pour une période d'un (1) an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 au montant de 2 434 \$ plus les taxes et honoraires applicables.
- D'octroyer les contrats pour la location de machineries lourdes, la fourniture de granulats mg-20, mg-112, cg-14, pierre nette ½" et pierre nette 1/4", pour la réfection de certaines rues et certains rangs - année 2017, la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux pour le rapiéçage de certaines rues et de certains rangs ainsi que pour la réfection de l'avenue Bégin et de la rue Lafontaine, la fourniture, la livraison et l'installation d'enrobé bitumineux ec-10 pour le rapiéçage manuel de certaines rues et certains rangs pour l'année 2017, le débroussaillage des emprises et /ou fossés pour la saison estivale 2017, le lignage des rues de la municipalité - année 2017, la fourniture, le transport, la livraison d'huile à chauffage, de diesel et d'essence et pour l'achat de poubelles de recyclage en métal.
- D'adopter la « Politique de tarification pour les biens et services offerts par le service des travaux extérieurs de la municipalité ».
- D'appuyer la MRC les Etchemins dans son projet visant l'amélioration des infrastructures de traitement des boues de fosses septiques à l'usine de Sainte-Germaine Station.
- D'approuver les plans et devis et autoriser la signature d'un protocole d'entente avec M. Doris Beaudoin dans le cadre du projet de développement résidentiel "Domaine Fontaine des Elfes".
- D'accepter l'embauche du responsable et des étudiants pour les activités sportives, de loisirs et de camp de jour - saison 2017, à savoir : Samuel Brulotte-Fontaine, Jérémy Baillargeon, Catherine Boivin, Emilie Chabot, Mégan Chabot, Stéphanie Cloutier, Audrey Fortin, Carolane Guay-Tanguay, Pier-Alexandre Lagrange, Félicia Lapointe et Eve Laverdière.
- D'accepter le protocole d'entente à intervenir entre les Chevaliers de Colomb et la municipalité pour l'entretien des plates-bandes à "l'Espace commémoratif Joseph-Damase Bégin" pour la saison estivale 2017 incluant "le Parc du Sentier".
- D'accepter le montage financier dans le cadre du programme d'aide financière à la promotion touristique 2017 et de verser un montant de 35 % des investissements avant taxes et 20 % concernant les forfaits « Tuango », en guise de subvention.
- S'engager à contribuer à 1,00 \$/capita pour les années 2018, 2019 et 2020 afin de mettre en œuvre le Plan d'action de l'Entente de développement culturel découlant de la Politique culturelle de la MRC les Etchemins et que la municipalité investisse une somme additionnelle de 9 500 \$.
- D'accepter la soumission de "Électricité BCN inc." pour l'ajout d'une entrée électrique à l'aréna municipal au prix de 7 925,25 \$ plus les taxes applicables.
- D'accepter la soumission de Scène Scapin au montant net de 6 615,78 \$ pour la fourniture de cinq (5) rideaux de velours et quatre-vingt-dix (90) charriots simples avec crochets.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de M. Antoine Samuel de Lac-Etchemin, gardien de but de l'équipe de hockey du Drakkar de Baie-Comeau. Samuel a remporté le prestigieux trophée Marcel-Robert remis au joueur-étudiant par excellence dans la Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec (LHJMQ) à l'issue du Gala des Rondelles d'Or, tenu au Capitole de Québec.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de l'équipe de hockey les Castors de Pro-Lac dans la catégorie atome BB pour avoir remportée la Coupe Dodge couronnant ainsi la meilleure équipe provinciale.
- De présenter une motion de félicitations en faveur de Mme Éliza Parent de Lac-Etchemin pour sa participation récente à la USA-Canada Cup Series à Kitchener en Ontario.
- De présenter une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de Mme Jade Bouchard de Lac-Etchemin pour sa participation aux Championnats canadiens de snowboard cross tenue au Mont-Tremblant

*Mat*  
du directeur général



## UN «SAC PRÊT-À-EMPORTER» EN CAS D'ÉVACUATION OU DE SINISTRE... POURQUOI PAS!

Un jour ou l'autre, vous pouvez être confronté au fait de devoir quitter votre domicile en vitesse et sous forte pression. Ce pourrait être à cause d'une catastrophe, comme un incendie majeur, une inondation suite à de fortes

pluies, une tempête de verglas ou par prudence, s'il y avait un glissement de terrain, une fuite de gaz ou un incendie à proximité. Il est donc important d'être prêt en tout temps.

Force est de constater que la plupart d'entre nous ne sommes pas prêts ni organisés en cas de sinistre! En bons procrastinateurs, nous pensons tous pouvoir régler le problème quand il surviendra. Pourtant, si on n'emporte pas le nécessaire en partant, on risque de s'en repentir considérablement. Effectivement, lorsque l'on frappe soudain à la porte en vous demandant de partir sur-le-champ, il est difficile de réfléchir et de s'organiser correctement. Vous ne pouvez pas prévoir comment vous réagirez. En moment de crise, mieux vaut donc avoir un « sac prêt-à-emporter ».

#### **Penser à court et long terme**

Un « sac prêt-à-emporter » est un sac léger et portable, comme un sac de sport ou un sac à dos, qui contient déjà le nécessaire pour vous débrouiller quelques jours (au minimum pour une autonomie d'au moins 72 heures). Voyez-le comme une forme d'assurance. Il vous assure que vous aurez l'essentiel avec vous en cas de catastrophe.

#### **Adapter le contenu à ses besoins**

Il faut penser à ce qu'il faudrait avoir pour quelques nuits, mais également aux documents importants requis pour retomber sur ses pieds si la maison était détruite ou endommagée : preuve de résidence, passeport, certificat de naissance, polices d'assurance, informations financières et fiscales, etc. Nous recommandons aussi d'inclure chèque, carte de débit ou de crédit et argent comptant, car les institutions financières fixent un montant maximum quotidien quelles peuvent remettre à un même client. En outre, sans électricité, une carte est inutilisable. Les médicaments importants, analgésiques, pastilles pour la gorge et articles de soins personnels sont à ne pas oublier. S'il y a de la place, des éléments contribuant à la relaxation et au confort sont de bons ajouts. Nous vous suggérons donc une balle anti-stress, un jeu de cartes, des casse-têtes, des jouets et du thé par exemple. Un matelas gonflable de randonnée est pratique même si on offre des lits dans les refuges. Les animaux de compagnie doivent pouvoir compter sur de l'eau et de la nourriture. À noter que le sac doit être rangé dans un endroit accessible, comme la penderie dans l'entrée.

#### **Dresser un plan**

Nous vous suggérons aussi de transcrire sur papier ce qu'il faut faire étape par étape en cas d'évacuation et de mettre cette liste dans le « sac prêt-à-emporter » ou à un endroit facilement accessible. Comme il est difficile de ne pas paniquer en situation d'urgence, une telle liste est un atout et une sécurité!

#### **Préparez-vous!**

"Téléchargez sur votre téléphone portable, l'application fort utile en cas de besoin « Soyez Prêt » de la Croix-Rouge canadienne. Elle est offerte à l'Apple Store et sur Google Play (pour Android). Elle compte un dispositif d'alerte et de surveillance de la météo et donne des notifications géociblées sur de nombreux risques ainsi que des informations pratiques en situation d'urgence. L'information est accessible même sans réception ou connexion internet.

Soyez toujours prêt... avec votre «sac prêt-à-emporter» en cas d'évacuation ou de sinistre!

Le coordonnateur des mesures d'urgence municipale,  
*Laurent Rheault* M.A.P., OMA

## Services municipaux

### *Vingt-cinq (25) années de service pour M. José Poulin*



Le 27 mai dernier, M. José Poulin, gérant d'aréna/animation loisirs, cumulait vingt-cinq (25) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers M. Poulin, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore quelques années sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier  
*Laurent Rheault*, M.A.P., OMA

### *Quinze (15) années de service pour M. Léandre Gagnon*



Le 25 juin prochain, M. Léandre Gagnon, mécanicien, cumulera quinze (15) années de service au sein de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Dans le cadre de la «Politique de reconnaissance à l'intention du personnel de la municipalité», le Conseil municipal est heureux de profiter de l'occasion pour souligner sa reconnaissance et son appréciation envers M. Gagnon, dont la prestation de travail a toujours été empreinte de qualité et ponctuée de loyaux services envers son employeur.

C'est avec une sincère reconnaissance que le Conseil municipal ainsi que ses collègues de travail lui transmettent leurs félicitations, tout en anticipant pouvoir compter encore quelques temps sur sa belle implication et collaboration au travail.

Le directeur général/secrétaire-trésorier  
*Laurent Rheault*, M.A.P., OMA



## CLUB NAUTIQUE DE LAC-ETCHEMIN

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, dû à une problématique majeure au niveau du nombre de places de stationnement, dorénavant les mises à l'eau au Club nautique de Lac-Etchemin seront réservées aux plaisanciers qui se sont procurés une passe de saison.

La mise à l'eau à la journée n'est donc plus disponible à l'exception du weekend du Festival des Etchemins (les 16, 17 et 18 juin 2017) où le site sera accessible vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 18 h au coût de 30 \$ par mise à l'eau. Afin d'accommoder les riverains qui désirent utiliser la descente pour rejoindre leur résidence, contactez-nous au **418 625-9091**.

Tarif de passe de saison 250 \$ (taxes incluses)

Dépôt de 50 \$ pour la clef du cadenas (remboursable)

Location de quai pour une saison 600 \$

### **IMPORTANT**

**Interdiction de mise à l'eau d'embarcations équipées de "tuned pipe" ou sortie directe du tuyau d'échappement.**

## LA PRIORITÉ SUR L'EAU C'EST IMPORTANT !!!

Printemps, été et automne, trois merveilleuses saisons pour profiter au maximum de notre beau lac Etchemin.

Des bateaux-moteurs, des motomarines, des kayaks, des dériveurs, des planches à voile, des baigneurs, des nageurs... quel méli-mélo.

À qui la priorité sur l'eau ? Il y a une règle marine, facile à se souvenir et valable sur n'importe quel plan d'eau, même sur le fleuve et l'océan : la priorité est donnée au bâtiment le moins manoeuvrant.

Ça veut dire quoi ? Un bateau-moteur et une motomarine sont facilement manoeuvrables parce qu'ils peuvent changer de direction rapidement et facilement. Un kayak l'est moins qu'un bateau parce que moins rapide. Un dériveur et une planche à voile le sont encore moins parce qu'ils sont dépendants de la force et de la direction du vent. Donc, la priorité sur l'eau revient aux embarcations propulsées par la force humaine ou par la force du vent : kayaks, canots, planches à voile, voiliers, etc...

Les motorisés doivent s'éloigner de ces embarcations et les dépasser par l'arrière, en laissant beaucoup d'espace entre eux. Pas en leur coupant le chemin et en poussant les gaz à bout ! !

Et qu'en est-il de la sécurité sur l'eau ? Chacun est responsable de regarder si la route est libre devant, à gauche et à droite de son embarcation et d'appliquer la règle de priorité qui convienne à son cas. Les embarcations qui longent les rives du lac doivent adopter une vitesse lente et surtout redoubler de vigilance pour ne pas entrer en collision avec les baigneurs et les nageurs. Ceux-ci sont difficilement visibles et ne bénéficient d'aucune protection. D'autre part, le passage répété d'embarcations à moteur près des rives et à grande vitesse crée des vagues démesurées qui ont un effet sur l'érosion des berges et compromettent l'avenir de notre lac.

De trop nombreux accidents surviennent sur nos lacs; ils ne devraient pas se produire si chacun connaissait et respectait la priorité sur l'eau. Les véliplanchistes, les kayakistes, les barreaux de voilier et les gens en pédalo ont déjà pas mal de pain sur la planche sans avoir à se demander si le hors-bord qui s'en vient leur laissera le chemin ou non.

Un peu de savoir-vivre et surtout une attention soutenue à ce qui se passe devant et autour de notre embarcation assurera un été plaisant pour tout le monde.

Référence: Guide de sécurité nautique de Transport Canada  
<http://www.tc.gc.ca/SecuriteNautique/menu.htm>

## Nouveau camion pour la collecte des matières résiduelles



La municipalité a procédé à l'octroi d'un contrat pour l'achat d'un nouveau camion pour la collecte des matières résiduelles dont la livraison est prévue au cours du mois d'octobre prochain. Ce nouveau camion aura un système de chargement latéral avec un bras sur le côté, au lieu d'un système à chargement arrière comme celui que nous avons présentement. Ce changement de type de chargement facilitera grandement le travail de la cueillette des matières résiduelles, en réduira le temps et, par le fait même, en diminuera les coûts.

Ledit camion pourra collecter les bacs de plastiques standards de 240 et de 360 litres, comme la plupart possèdent. Toutefois, les gens n'ayant pas de bacs conformes devront s'en procurer, tel que prévoit la réglementation. Vous pouvez en faire l'acquisition à nos bureaux au coût de 90 \$ pour un bac de 360 litres.

Pour tous les propriétaires de conteneurs de métal, une lettre sera bientôt acheminée afin d'expliquer la démarche qui sera effectuée pour le remplacement des conteneurs de métal par des contenants de plastique de 1 100 litres (équivalant à 1,4 verge cube) prévu à l'automne prochain.

## Le saviez-vous?

Il existe des programmes gouvernementaux pour la rénovation dont vous pourriez bénéficier. En voici quelques-uns :

### PROGRAMME RÉNOCLIMAT

Vous avez dans votre habitation un système de chauffage ou un chauffe-eau au mazout? Vous souhaitez le remplacer par un système plus efficace et moins polluant?

Profitez d'une **aide financière** dans le cadre de Chauffez vert pour remplacer vos systèmes à combustibles fossiles par des systèmes alimentés à l'électricité ou par d'autres énergies renouvelables.

- Vous améliorerez l'efficacité énergétique de votre habitation.
- Vous réduirez vos émissions de gaz à effet de serre.
- Vous pourrez profiter d'une aide financière allant jusqu'à 1 525 \$.
- Et c'est sans compter les économies récurrentes générées par un nouveau système performant.

Renseignez-vous sur Chauffez vert dès maintenant et planifiez vos travaux de remplacement.

#### **Pour en savoir davantage**

<http://www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca/mon-habitation/chauffez-vert/>

Chauffez vert est en vigueur depuis le 29 octobre 2013.

#### **Crédit d'impôt**

En plus de l'aide financière Rénoclimat et Chauffez vert, certains de vos travaux de rénovation écoresponsables peuvent être admissibles au crédit d'impôt RénoVert. Vos travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié. Renseignez-vous!

### CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

Bonne nouvelle, le gouvernement provincial a prolongé son programme RÉNOVERT pour les années 2017 et 2018. Vous pouvez demander le crédit d'impôt au moment de la production de votre déclaration de revenus.

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place temporairement pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus qui ont une incidence positive sur le plan énergétique ou environnemental.

Il s'adresse à vous si vous faites exécuter des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus à l'égard d'une habitation dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire et qui est soit votre lieu principal de résidence, soit votre chalet habitable à l'année que vous occupez normalement. Cette habitation est l'une ou l'autre des habitations suivantes

et sa construction a été complétée avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- une maison individuelle ;
- une maison usinée ou une maison mobile installée à demeure;
- un appartement d'un immeuble en copropriété divise (condominium);
- un logement d'un immeuble à logements multiples à vocation résidentielle;
- un chalet habitable à l'année qui est normalement occupé par le particulier.

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

#### **Note**

L'ensemble des dépenses attribuables à la réalisation des travaux de rénovation écoresponsable reconnus seront considérées dans les dépenses admissibles. De façon plus détaillée, ces dépenses comprennent :

- le coût des permis nécessaires à la réalisation des travaux, y compris le coût des études réalisées pour obtenir de tels permis;
- le coût (taxes incluses) des biens
  - qui ont servi à la réalisation des travaux ;
  - qui ont été fournis par l'entrepreneur ou achetés chez un commerçant inscrit au fichier de la TVQ, après le 17 mars 2016;
  - qui respectent, lorsque cela est requis, les normes énergétiques ou environnementales énoncées dans la liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus;
- le coût (taxes incluses) des services fournis par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux;
- le coût des travaux nécessaires à la remise en état des lieux.

#### **Particularités**

- Aucune construction attenante ou accessoire à l'habitation, à l'exception d'un garage qui y est adossé, ne sera considérée comme faisant partie de votre habitation admissible.
- Dans le cas d'un appartement d'un immeuble en copropriété divise (condominium), les dépenses admissibles comprennent toute dépense payée par le syndicat des copropriétaires, jusqu'à concurrence de la part de votre unité dans cette dépense. Notez que, dans ce cas, le syndicat des copropriétaires devra vous avoir fourni, au moyen du formulaire prescrit, les renseignements relatifs aux travaux ainsi que le montant de la part relative à votre unité dans la dépense.
- Notez que les travaux de rénovation écoresponsable pour la conservation et qualité de l'eau seront admissibles au crédit d'impôt **seulement** si votre habitation admissible constitue votre **lieu principal de résidence**. De plus, en ce qui concerne les travaux pour la construction, la rénovation, la modification ou la reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinets d'aisances ou des eaux ménagères, **ceux-ci doivent être effectués conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ, chapitre Q-2, r.22)**.
- L'aide financière qui sera accordée par ce crédit d'impôt pourra s'ajouter, s'il y a lieu, à celle qui est offerte pour des rénovations résidentielles écoénergétiques en vertu du programme Rénoclimat administré par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Pour plus de renseignements sur les travaux de rénovation admissibles, consultez le site : <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx?PromoactuBudgetRenovert=BPCitoyens>

## Trousses d'économie d'eau

Dans le cadre du programme d'économie d'eau potable, nous avons des trousse d'économie d'eau potable (d'une valeur de 25 \$) en vente au bureau municipal au coût de 10 \$. Ces trousse comprennent :

- 1 pomme de douche téléphone 5,7 lpm ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin ou puissant, en thermoplastique ABS avec une connexion en laiton, cordon de 2 m (6 pi) et support pour la douche.
- 1 aérateur de robinet de salle de bain 5,7 lpm en laiton à fini chromé poli avec système d'aération à raccords filetés doubles adaptables aux prises mâles ou femelles.
- 1 sablier de douche 5 minutes.

Chaque petit geste compte, aidez-nous à protéger votre environnement!



## AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Gardons notre municipalité belle et propre

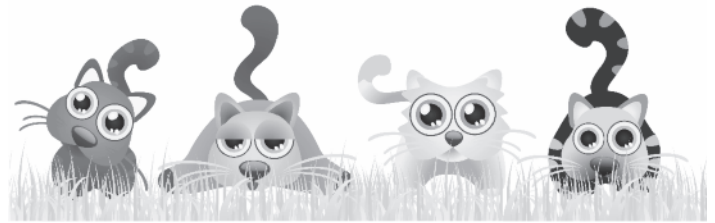
Nous recevons régulièrement des plaintes de citoyens et citoyennes qui, lors de promenades dans les rues de la municipalité **et principalement dans le secteur de la 2<sup>e</sup> Avenue (sur les trottoirs)**, ont la désagréable surprise de poser leurs pieds dans des excréments laissés sur place par des chiens dont les propriétaires se fichent complètement d'incommoder et d'embêter leurs concitoyennes et concitoyens.

Plusieurs propriétaires de ces jolies petites bêtes, soucieux de l'environnement et respectueux de leurs concitoyennes et concitoyens, ont pris la bonne habitude de ramasser les petits cadeaux laissés ça et là par leur animal préféré lors de la promenade quotidienne. Nous les félicitons pour ce geste attentionné et leur souci de l'environnement.

Nous demandons la collaboration de **tous** les propriétaires de chiens et les invitons à prendre la bonne habitude de ramasser les excréments de leur animal, comme partout ailleurs. Ce geste démontre un esprit de civisme et de respect envers le reste de la communauté.

Celui qui choisit de ne pas posséder d'animal n'a pas à subir ces irritants, mais il revient à celui qui en possède un de prendre ses responsabilités. Dans ce contexte, chacun y trouvera son compte et tout le monde sera heureux.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration habituelle!



## Chats errants sur le territoire de la municipalité

Au cours des dernières semaines, des plaintes sont parvenues à nos bureaux concernant les chats errants.

Ces petits mammifères domestiques ont la fâcheuse habitude d'utiliser les abris d'autos, les plates-bandes et les jardins comme litière ou terrain de jeux et d'y laisser des odeurs nauséabondes.

Nous demandons la collaboration des propriétaires concernés pour faire en sorte **que leur chat n'erre pas librement sur les propriétés d'autrui et qu'ils voient à les tenir en laisse ou en cage.**

Merci de l'attention que vous porterez à la présente!

## OFFRE D'EMPLPOI brigadier scolaire



La Municipalité de Lac-Etchemin et à la recherche d'un brigadier scolaire pour le début des classes en août (fin août) et ce, sur une période de dix (10) mois soit jusqu'à la fin de juin.

Le brigadier sera en poste sur la route 277 et intersection rue Ouellet.

### Voici l'horaire à respecter :

<b>Le matin</b>	de 7 h 45 à 8 h
<b>Le midi</b>	de 11 h 25 à 11 h 40 de 12 h 30 à 12 h 44
<b>L'après-midi</b>	de 14 h 45 à 15 h 05

La municipalité fournira les équipements nécessaires à la brigade soit un dossard jaune-lime fluorescent à bandes réfléchissantes, un panneau d'arrêt qui oblige des usagers de la route à s'arrêter de même qu'un imperméable en cas de pluie.

Avant le début des classes, les brigadiers reçoivent une formation donnée par le directeur de la sécurité incendie selon les directives de la Société de l'Assurance automobile du Québec pour occuper ce poste.

#### Les tâches du brigadier

- Arriver à l'heure à son poste
- Porter adéquatement son équipement
- Analyser l'environnement pour déterminer la zone de danger et savoir où se placer dans la rue
- Regrouper les enfants avant la traversée

\*\*\*\*\*

# LOISIRS

\* \* Programmation annuelle \* \*

2017 \* 2018

Date de tombée  
pour la parution du  
30 août 2017 :

**11 juillet 2017**  
à midi

- Évaluer la circulation
- Arrêter de façon sécuritaire la circulation et se placer au milieu de la zone de danger
- Inviter les enfants à traverser
- Une fois les enfants de l'autre côté de la rue, retourner à son poste de travail pour effectuer les autres traversées
- Faire face aux cas d'urgence ou aux situations particulières.

#### La rémunération

Le brigadier recevra une rémunération mensuelle, établie par résolution du Conseil municipal, au montant de 427,42 \$ pour la tâche complète.

Si vous êtes intéressé par cet emploi, nous vous invitons à contacter Mme Carole Provençal au 418 625-4521 (poste 224) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

*La Municipalité de Lac-Etchemin souscrit au principe de l'égalité dans l'emploi. Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur neutre lorsqu'on parle en général.*

## ÉCOCENTRE

(située à l'extrémité de la rue Deblois)

Nous avons revu notre site cette année afin qu'il soit plus fonctionnel et qu'il réponde le mieux à vos besoins. Nous vous demandons de respecter les consignes de nos contrôleurs et de faire preuve de civisme envers eux et le site. Veuillez s'il vous plaît commencer par inscrire votre nom dans le registre à chaque visite afin que l'on puisse compiler le plus fidèlement possible nos données. Si vous apportez plus d'une sorte de produits, il vous faut faire le tri à chacune des stations. Toujours prioriser la récupération aux déchets.

Maintenant, il est possible de récupérer à notre site tous ces produits :

Le métal, le plastique (si trop gros pour entrer dans votre bac domestique), le carton, les matériaux secs (brique, béton, asphalte), les feuilles, l'herbe, les branches (séparez les résineux et les feuillus), le bois (non-contaminé par d'autres matériaux de construction, clous acceptés), les bonbonnes de propane (1, 5, 10, 20, 30, 40, 60 et 100 livres), les ampoules (sauf les ampoules à filament à incandescence et halogène), les fluorescents (maintenant nous récupérons les tubes de 2, 4, 6 et 8 pieds), les résidus de peinture, les piles et les produits dangereux domestiques (piles alcalines, carbone-zinc et rechargeables et résidus de peinture).

L'objectif de ce service vise à éviter que ces produits se retrouvent au site d'enfouissement à Armagh. **PLUS NOUS RÉCUPÉRONS, MOINS NOUS ENFOUISSONS DE MATIÈRES, MOINS ÇA COÛTE CHER ET MEILLEUR EST NOTRE ENVIRONNEMENT!**

Les produits qui sont récupérés sont par la suite disposés de façon adéquate par l'entremise de différents partenaires.

D'autre part, il vous est possible de venir chercher **gratuitement** du compost, du paillis et des morceaux de bois récupérés.

**Les heures d'ouverture de l'Écocentre sont le mercredi en après-midi de 13 h à 16 h et le samedi matin de 8 h à 12 h.**

**Notez qu'il n'y aura plus de collecte de monstres ménagers. Vous devez apporter vos matières vous-même à l'Écocentre ou s'il s'agit de meubles divers, mobilier, électroménagers, matelas en bon état, matériel informa-**

**tique, etc., vous pouvez contacter Ressourcerie Bellechasse au 418 642-5627. Ce service est tout à fait gratuit.**

**IMPORTANT :** Les produits apportés doivent être strictement de provenance résidentielle et se trouver dans les contenants originaux.

#### Matériaux de construction :

Lorsque vous procédez à des travaux de démolition d'envergure (exemple une toiture), optez plutôt pour la location d'un conteneur plutôt que de venir le porter à l'Écocentre. **Seules les remorques de 3 m<sup>3</sup> et moins seront acceptées** et une seule remorque de matériaux ou de déchets similaires (ne s'applique pas aux matières récupérables) sera acceptée par jour par adresse.

Nous vous demandons de bien observer les règles lorsque vous allez au site et d'être respectueux envers nos contrôleurs. Toute personne ne respectant pas nos règles ou nos contrôleurs pourra être expulsée du site sans préavis.

**TRAVAILLONS « ENSEMBLE » À CONSERVER NOTRE TERRITOIRE PROPRE ET EN SANTÉ !**

**N.B. L'Écocentre est à l'usage des particuliers et des résidents seulement. Les entrepreneurs, les institutions et les commerces sont exclus de ce service.**

**Pour les gens qui viennent d'aménager à Lac-Etchemin, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence lorsque vous irez à l'Écocentre.**

Plan de localisation ci-dessous :

*Le service des matières résiduelles*





## Les piscines hors-terre

L'implantation de toute piscine hors-terre (temporaire ou permanente) est régie par les normes suivantes (un permis sera émis en fonction des dites normes) :

- Un espace minimal de 1,5 mètre (5 pieds) doit être laissé libre entre la piscine, y inclus toute structure y donnant accès, et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel elle est implantée ainsi que de tout bâtiment ou construction complémentaire à l'habitation.
- Une piscine hors-terre dont l'une de ses parties a une profondeur supérieure à 60 centimètres (2 pieds) doit être ceinturée d'un mur ou d'une **clôture à paroi lisse d'au moins 1,2 mètre (4 pieds) de hauteur** et être située à une distance minimale d'un mètre (3 pieds 3 pouces) des bords de celle-ci. Ladite clôture doit être munie d'une porte avec serrure.
- La paroi d'une piscine hors-terre tient lieu de clôture ou de mur si sa hauteur est d'au moins 1,2 mètre (4 pieds). Si c'est la paroi d'une piscine hors-terre qui constitue la clôture ou le mur, l'échelle donnant accès à cette piscine doit être relevée ou enlevée ou l'accès à cette échelle doit être empêché lorsque la piscine n'est pas sous surveillance.
- Le système de filtration d'une piscine hors-terre temporaire ou permanente doit être situé à 1 mètre (3 pieds 3 pouces) minimum de la paroi de celle-ci et installé de façon à ne pas créer de moyen d'escalade donnant accès à la piscine.
- La piscine ne doit pas être située sous une ligne ou un fil électrique.

Toute clôture ou mur entourant une piscine doit :

- 1° être muni d'un mécanisme de verrouillage;
- 2° être conçu de façon à ce qu'il ne soit pas possible d'y grimper ou de l'escalader;
- 3° ne comporter aucune ouverture pouvant laisser passer un objet sphérique dont le diamètre est de 5 centimètres (2 pouces) ou plus;
- 4° posséder une distance inférieure à 5 centimètres (2 pouces) entre le sol et la clôture ou le mur.

Aux fins du présent article, un talus, une haie ou une rangée d'arbres ne constituent pas une clôture ou un mur.

L'aménagement d'une piscine hors-terre est important pour la sécurité des enfants. En effet, l'arrière-cour doit être aménagée de façon à limiter au maximum l'accès à ladite piscine. Voilà un aspect où la population doit être informée afin de réduire les noyades en milieu résidentiel, principalement chez les jeunes enfants.

*Eric Guenette*

Directeur des Services publics Urbanisme et Environnement

## ENTRETIEN DES TERRAINS ET APPEL AU CIVISME

En vue des Fêtes du 150<sup>e</sup> qui auront lieu cet été, nous aimerions que vous redoubiez d'effort concernant l'entretien de votre terrain. Nous voulons que notre municipalité soit à son meilleur lorsque votre visite sera là. Nous vous demandons donc de nettoyer votre terrain de tous **déchets**, de **détritus**, de **rebut**s, de **pièces de véhicule** et de **véhicules désaffectés**.

Nous vous rappelons qu'il est prohibé selon notre règlement de zonage d'entreposer des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction et de démolition, de la ferraille, de la machinerie ou de pièces de machinerie, d'outils ou d'autres objets hétéroclites dans tous les secteurs résidentiels et dans les secteurs commerciaux à l'exception des ateliers de débosselage et des ateliers d'usinage.

Un véhicule est considéré comme étant désaffecté lorsque celui-ci a été fabriqué depuis plus de sept ans, non immatriculé pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement.

Merci de vous joindre à notre effort collectif afin que notre municipalité soit belle et demeure un lieu agréable à vivre pour tous.

## Conseils pratiques de BON VOISINAGE

### La recette du bon voisinage : tolérance et respect

Saviez-vous que les bruits excessifs sont proscrits dans le règlement municipal sur les nuisances? Pour des relations harmonieuses avec votre voisinage, soyez respectueux et tolérant. Il est également préférable de discuter avec son entourage avant de déposer une plainte.

### C'est la fête!

La période estivale est l'un des moments les plus propices aux rassemblements festifs. En famille pour un BBQ improvisé, n'oubliez pas que vos choix musicaux ne sont pas nécessairement les mêmes que les gens du quartier.

Discussions animées, musique et feux de camp sont des incontournables de l'été, assurez-vous cependant que votre rassemblement ne soit pas trop bruyant, particulièrement en fonction du moment de la journée.

**Vous prévoyez une fête ?** Avisez donc vos voisins.



**Vous n'en pouvez plus de la sélection musicale de votre voisin ?** Demandez-lui poliment de réduire le volume.

#### Oasis de paix

Entre amis sur le bord de la piscine, on rigole en se racontant nos anecdotes des dernières vacances. Les enfants s'amuse et crient de joie sous le soleil chaud de juillet. C'est une journée parfaite, sauf pour votre voisine qui songeait à lire tranquillement en sirotant une limonade. Soyez prévenant, après tout on ne sait jamais quand on aura besoin d'un voisin.



**Vous avez l'impression que les enfants de votre voisin ne trouveront jamais Marco Polo ?** Une plainte ne les aidera pas dans leur quête. Discutez-en directement avec votre voisin et soyez clément. Après tout, l'été c'est fait pour jouer !

#### Locataires et cie

Proximité et bonne entente ne vont pas toujours de pair, particulièrement si vous pratiquez vos leçons de guitare à des heures tardives. Même si vous êtes probablement un virtuose en devenir, votre voisin n'a pas à être témoin de vos progrès musicaux. Soyez vigilant et surtout respectueux : habiter en copropriété ou en location demande une attention particulière à l'égard des autres. Vos voisins profitent de la belle soirée sur le balcon, mais vous aimeriez un environnement plus serein. N'oubliez pas qu'une certaine tolérance est de mise avant 23 h. Si votre voisin est vraiment bruyant, parlez-lui directement.

Souvent invités dans nos festivités au grand air, Fido et Milou sont parfois les convives les plus enthousiastes... et aussi, les plus bruyants. Assurez-vous de surveiller les gentils toutous, de les tenir en laisse et de calmer les aboiements excessifs.

**Le compagnon poilu d'à côté pratique assidûment ses cordes vocales tel un puissant ténor ?** Glissez-en un mot à votre voisin.



#### Impeccables espaces verts

Jardinier du dimanche et horticulteur averti ont beaucoup à faire durant les mois d'été pour avoir le plus beau parterre du quartier. Toutefois, il est préférable de ne pas utiliser les appareils d'entretien à l'excès.

Vos voisins ont de la visite ? C'est l'heure du souper ? Il serait aimable de

reporter la taille de vos cèdres ou celle de votre pelouse d'une journée.



#### Travaux en vue ?

Votre beau-frère vient vous aider à changer le revêtement de votre toiture. Prenez un bon café avant de commencer vos travaux, vos voisins vous en seront reconnaissants. S'accorder une pause à l'heure des repas est également conseillé pour une bonne digestion et de meilleures relations de voisinage.

#### Ronronnements estivaux

Votre appareil de climatisation rend les chaleurs de la saison estivale beaucoup plus supportables, mais il peut devenir le cauchemar de votre voisin si vous ne faites pas l'entretien nécessaire. Assurez-vous que vos appareils ne soient pas trop bruyants et faites-les réparer en cas de bris. Installer une minuterie sur le système de filtration de votre piscine réduit les sons ambiants la nuit et est économique et écologique. **Vous dénotez des fréquences inhabituelles ?** N'hésitez pas à communiquer avec votre piscinier.

#### Plainte ou question liée à la réglementation municipale

Vous avez une plainte, une question ou un commentaire en matière du respect d'une norme d'urbanisme, de rapports de bon voisinage ou d'une quelconque réglementation? Il est important de savoir que la municipalité est en mesure de traiter uniquement les plaintes en lien avec la réglementation municipale.

Pour éviter des désagréments et des délais fâcheux, assurez-vous d'acheminer votre plainte, question ou commentaire au bon endroit en consultant le tableau suivant.

#### COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Nous vous encourageons à composter à la maison! Pour chaque famille, le compostage permet de réduire de 250 kg par année la quantité de déchets générés. Composter à la maison permet aussi de produire un compost de qualité qui sera des plus utiles sur votre gazon, dans votre jardin et dans vos plates-bandes.

#### Le compost qu'est-ce que c'est?

Le compost est le résultat de la dégradation des matières organiques en présence d'oxygène. Il a l'apparence d'une substance brune, noirâtre, qui sent la terre. C'est en fait de l'humus (la partie organique du sol) contenant des organismes vivants et des minéraux pouvant servir de nourriture aux plantes.

Le compost est principalement utilisé comme amendement de sol, dans un champ, un jardin et pour les plantes d'intérieur. Un compost jeune sera plutôt utilisé pour recouvrir des talus ou enrichir des champs plusieurs mois avant les semis. Le compost plus mûr est préférable pour les plantes d'intérieur, les jardins potagers et les pépinières.

Lac-Échemin

1867-2017

# 150 ans

## Qui nous rassemblent



Vendredi 14 juillet • Journée des 25<sup>e</sup>

25<sup>e</sup> Éco-Parc des Etchemins et Passion FM

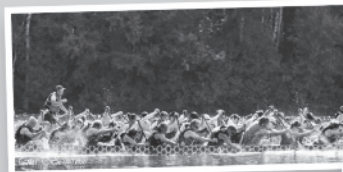
Pic Blanc Band & Les BB - 2 billets pour 25 \$ (offre valide jusqu'au 14 mai 2017, 15\$/ billet à compter du 15 mai)



Samedi 10 juin • Journée VIP

En soirée: Michael Rancourt et Normand Verret

Souper : 35 \$/ adulte • 10 \$/ enfant 12 ans et + • Soirée seulement: 15 \$



Dimanche 16 juillet

Course des bateaux-dragons

En spectacle: Karma Kamaleons - 15 \$ (courses et spectacles)



Vendredi 21 juillet

Gala d'humour

& No Discipline 10 \$



Samedi 17 juin

Concert Angèle Dubeau • LA PIÈTA

Église Ste-Germaine • 20h • 15 \$

Samedi 22 juillet

Retrouvailles du 150<sup>e</sup>

En soirée: All Access showband | Souper : 30 \$/ adulte - 10 \$/ enfant 12 ans et + Soirée seulement: 15 \$



Programmation • Billets • Information

[www.150e.lac-etchemin.ca](http://www.150e.lac-etchemin.ca) • 418 625-4521

Points de vente

Édifice municipal (aux heures de bureau)  
208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Échemin  
Manoir de Lac-Échemin (réception) 1415,  
route 277, Lac-Échemin

Du 17 juin au 15 décembre -  
Portes ouvertes les 21-22-23 juillet

Une exposition du Musée de la civilisation  
Thérèse Sauvageau, Mémoire de village

Où : Moulin La Lorraine, Salle Pierre-Beaudoin

Entrée gratuite



Mercredi 19 juillet

Centre-ville en Fête



Fête foraine  
Entrée gratuite

Où : Centre-ville de Lac-Etchemin  
(sur la 2<sup>e</sup> Avenue, entre le Restaurant Martini  
et la rue Giguère)

Témoins du passé

Entrée gratuite

Où : Moulin La Lorraine, Hall du Moulin  
et Salle des courroies

Jeudi 13 juillet - Ouverture des Fêtes

Entrée gratuite

Soirée country

4 à 7 Spectacle d'Annabelle et Gab

Où : Chapiteau PROMUTUEL ASSURANCE - (arène)

Samedi 15 juillet - 5 à 7

Entrée gratuite

Souvenirs des spectacles d'hier  
à aujourd'hui

Où : Chapiteau PROMUTUEL ASSURANCE - Aréna

Retrouvailles des artistes d'ici

Entrée gratuite

Où : Place metro - Aréna  
Heure : 19h30

Lundi 17 juillet

Entrée gratuite

Messe au Sanctuaire Notre-Dame  
d'Etchemin et procession



Où : Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin  
Heure : 19h

Mardi 18 juillet



Entrée gratuite

La nation des Etchemins... notre histoire  
du soleil levant au soleil couchant

Où : Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin

Jeudi 20 juillet

Entrée gratuite

Journée des jeunes

Lieu : Éco-Parc des Etchemins (en cas de pluie,  
place metro)

Heure : dès 10h

Samedi 22 juillet

Retrouvailles du 150<sup>e</sup>

Où : Place metro - (Aréna municipal)

Heure : 12h

Coût avec souper : 30 \$/ adulte - 10 \$/ enfant 12 ans et-

Achetez vos places avant le 15 juillet 2017!



Dimanche 23 juillet

Parade des Fêtes du 150<sup>e</sup>

Heure : 13h

Responsable : Christian St-Pierre 418 228-5454  
ou 418 625-2371



Samedi 5 août

L'Éco-Parc des Etchemins, 25 ans en magie

Heure : Dès 10h

Coût : 5 \$ (incluant l'accès à la plage)

Samedi 19 août -

Ne manquez pas le train, dernière station!

Entrée gratuite

Clôture des Fêtes du 150<sup>e</sup>

Heure : Dès 10h



Où : Chapiteau - Rue du Club social de Ste-Germaine Station



**Merci à tous nos commanditaires et partenaires!**



## Journée amérindienne – 18 juillet 2017 « du soleil levant au soleil couchant »

### Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin (chapelle)

4 h 30 Rituel de purification, cérémonie du soleil levant, chants amérindiens  
Muffins, café et tisane

### Éco-Parc

13 h à 16 h Accueil – introduction en groupe  
Rituel de purification  
Chants, tambour et danse

Expositions :

- d'œuvres d'art et herboristerie
- d'objets traditionnels et canot amérindien

Ateliers et fabrication :

- de tambours
- d'avirons et de raquettes

Maïs sur place

16 h Conférence sous le chapiteau « La nation des Etchemins... notre histoire »


20 h Unissons nos rythmes à la tradition amérindienne!  
Chants, danse, contes et légendes autour du feu  
Apportez vos tambours et hochets amérindiens!

Note : Selon la tradition amérindienne, aucune cérémonie n'est accompagnée d'alcool ni de drogue. L'Équipe du pays des Etchemins vous remercie de respecter cette coutume tout au long de la journée.

#### Personnes ressources :

Francis Audet, algonquin, abénakis  
Ghislain Michaud, chercheur et auteur  
Lyne et Michel Pelletier, Malise et First Nation  
Michel Chouinard, abénakis, herboriste-porteur de tradition amérindienne

Solange Gingras, huronne-algonquaine

Consultez  du 150<sup>e</sup> anniversaire de Lac-Etchemin  
Pour information : Claudette Morin 418 625-3609

### Merci à nos partenaires



### \*\*\*Programmation préliminaire\*\*\*

#### Samedi 24 juin 2017

9 h 30 Toast-café (gratuit)  
10 h 30 Messe et volée des cloches (apportez vos chaises)  
11 h 30 Discours patriotique du maire et hommage au drapeau  
12 h 00 Dîner hot-dog et pizza  
Gâteau de la St-Jean (gratuit)  
13 h Jeux gonflables  
Kiosque de friandises  
Zone Wixx et Bougez les petits pieds  
Rallye des emblèmes (Ados et adultes)  
Heure du conte  
Et plus encore...  
13 h 30 Chasse au trésor animée (Enfants)  
16 h Chansonnier Steph St-Pierre  
17 h Souper hot-dog et pizza  
19 h + Duo Distraction

#### En soirée

*Petits feux de joie avec distribution de guimauves gratuites*

## Grand public

### **Le partage de la route, c'est aussi faire place aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées**

Un triporteur, un quadriporteur ou un fauteuil roulant motorisé permet à de nombreuses personnes de conserver leur autonomie dans leurs déplacements.

Depuis juin 2015, un projet pilote prévoit de nouvelles règles de circulation pour les utilisateurs de ces aides à la mobilité motorisées (AMM). En même temps, ce projet pilote laisse davantage de flexibilité aux utilisateurs d'AMM dans leur choix d'itinéraire, tout en assurant un partage de la route sécuritaire entre les différents usagers de la route.

En vertu du projet pilote, il est désormais possible pour les utilisateurs d'AMM d'emprunter les trottoirs, les voies cyclables, et, à certaines conditions, la chaussée et son accotement.

De plus en plus d'AMM circuleront sur la voie publique. Pour votre sécurité et celle des autres, soyez vigilant et adoptez une attitude ouverte et courtoise lors de vos déplacements.

Pour en apprendre davantage sur le projet pilote, visitez le [www.transports.gouv.qc.ca](http://www.transports.gouv.qc.ca)

# Liste des gardiens et gardiennes de Lac-Etchemin

## Juin 2017

NOM	ADRESSE	AGE	TÉLÉPHONE
Asselin Ariane	508, route des Sommets	11 ans	418 625-0052 (mère)
	534, route du Sanctuaire		418 625-2017 (père)
Aubin Anne-Marie	118, 12 <sup>e</sup> Rang	12 ans	418 625-2613
B. Grenier Isa	1684, route 277	14 ans	418 625-5777
B. Grenier Julia	125, rue Dallaire	13 ans	418 625-5777
Blouin Noémie	300, rue Pouliot	14 ans	418 625-6015
Brochu Charles-Antoine	100, rue Lemieux	11 ans	418 625-2566
Brochu Émilie	305, avenue Bégin	11 ans	418 625-2779
Brochu Marianne	100, rue Lemieux	14 ans	418 625-2566
Bureau-Vallières Mégane	504, route des Sommets	12 ans	418 625-4334
Chouinard Charlotte	204, rue Roy	11 ans	418 625-4893
Corriveau Rosalie	1421, route 277	16 ans	418 625-3882
Dallaire Amélie	141, rue Dallaire	11 ans	418 625-3307
Deblois Ariane	309, avenue Leclerc	11 ans	418 625-4633
Deblois Kristine-Joy	103, rue Fortin	11 ans	418 625-4973
Drouin Ariane	1590, route 277	12 ans	418 625-6452
Drouin Maude	529, route des Sommets	12 ans	418 625-2693
Ferland Alyson	111, rue Dallaire	13 ans	418 625-4850
Fortin Audrey	635, route du Golf	15 ans	418 625-3670
Girard Annie	4-A, rue du Boisé	13 ans	418 625-6002
Goupil Frédérique	143, rang du Mont-Original	14 ans	418 625-5461
Gourde Jennylee-Kate	230, 2 <sup>e</sup> Avenue	11 ans	418 625-2798
	200, rue Ouellet		418 625-5681
Gourde Kelly-Anne	221, avenue Nadeau		418 625-2158
	315, rue de la Montagne		418 625-2011
Guay Karen	315, rue de la Montagne	14 ans	418 625-2011
Guay Mylène	315, rue de la Montagne	16 ans	418 625-2011
Huot Marc-Antoine	301, rue Gagnon	12 ans	418 625-2337
Labbé Valérie	541, route du Sanctuaire	11 ans	418 625-5593
Lavallée Laflamme Cloé	205, 1 <sup>re</sup> Avenue	11 ans	418 625-0572
Leblanc Antoine	300, avenue Leclerc	12 ans	418 625-2681
Leblanc Samuel	300, avenue Leclerc	12 ans	418 625-2681
Leclerc Rebecca	1517, route 277	13 ans	418 625-5120
Lorrain Rose	302, rue Gagné	11 ans	418 625-3898
Nadeau Sophie	306, rue Bédard	11 ans	418 625-4924
Panneton Léa	152, rue du Moulin	12 ans	418 625-5266
Plante Laurence	335, avenue du Ruisseau	11 ans	418 625-4878
Pouliot Even	191, route 276	11 ans	418 625-5660
Pouliot Gabrielle	299, avenue du Ruisseau	13 ans	418 625-4587
Richard Noémie	586, route du Sanctuaire	11 ans	418 625-5573
Rodrigue Émy	110, rue Dallaire	13 ans	418 625-2927
Rodrigue Kyle	110, rue Dallaire	12 ans	418 625-2927
Rouillard Julianne	202, rue du Collège	11 ans	418 625-2248
Roy Raphaëlle	230, avenue Nadeau	11 ans	418 625-3830
Roy William	276, avenue du Ruisseau	12 ans	418 625-3232
Turmel Maxime	242, 5 <sup>e</sup> Rang	11 ans	418 625-3777
Turmel Thomas	319-B, rue Bouchard	11 ans	418 625-3097
Veilleux Carolane	107, rue Lemieux	13 ans	418 625-0717

# Sécurité publique

## VENTE D'UN CAMION USAGÉ DU SERVICE INCENDIE

La Municipalité de Lac-Etchemin souhaite vendre un camion usagé de type unité d'urgence.

### DESCRIPTION DU VÉHICULE

Marque : Chevrolet

Modèle : Grumman olson body

Année : 1991

Odomètre : 12 508 km (kilométrage réel)

Moteur : 350 pouces cubes

Transmission : Automatique

Pneus : 6 pneus Radial de grandeur 8R19.5 (en excellente condition)

GVWR (Gross véhicule weight rating) : 6 396 kg

Le véhicule peut être examiné au garage municipal de la municipalité situé au 300, rue Industrielle à Lac-Etchemin, sur rendez-vous seulement, du lundi au vendredi, à compter du 24 mai 2017.

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez communiquer avec M. Sylvain Poulin, directeur du service incendie au 418 625-4521.

La municipalité tient à préciser qu'elle n'offre aucune garantie, d'aucune sorte, sur ce véhicule usagé ainsi que sur ses composantes et ses équipements. **C'est une vente « telle quelle » et définitive.**

La mise à prix de départ est fixée à 2 500 \$ plus les taxes applicables.

Les offres doivent être acheminées dans une enveloppe scellée portant l'identification « Unité d'urgence usagée » à l'attention de Mme Carole Provençal, 208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0 **avant le mercredi 28 juin 10 h.** Le prix offert devra inclure les taxes applicables.

L'ouverture des offres se fera publiquement au même endroit immédiatement après l'heure de clôture de réception des offres.



## Règlementation en matière de sécurité incendie **Article 18 – dispositions applicables aux pièces pyrotechniques**

Ce présent article s'applique aux pièces pyrotechniques de la classe 7.2.1 prévue à la Loi sur les explosifs (L.R.C. (1985), ch. E-17), à l'exception des capsules pour pistolets jouets.

Il est interdit d'utiliser ces pièces pyrotechniques sans une autorisation préalable de l'autorité compétente (**service incendie**).

Comme la réglementation applicable aux pièces pyrotechniques est volumineuse, vous trouverez sur le site internet de la Municipalité de Lac-Etchemin au [www.lac-etchemin.qc.ca](http://www.lac-etchemin.qc.ca) tout ce dont vous avez besoin pour faire une demande au service incendie en communiquant avec Sylvain Poulin, directeur au 418 625-3434 à la caserne incendie, au 418 625-4521 au bureau municipal ou par courriel au [munetchemin.incendie@sogetel.net](mailto:munetchemin.incendie@sogetel.net).

*Sylvain Poulin* T.P.I.

Directeur service incendie

Municipalité de Lac-Etchemin/Saint-Luc

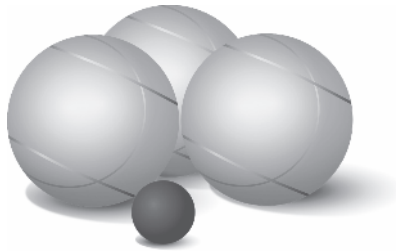
## ATTENTION AUX FEUX DE BROUSSAILLES

Le service de sécurité incendie de Lac-Etchemin et Saint-Luc vous rappelle que le printemps est reconnu pour ses risques élevés de feux d'herbe. La nouvelle végétation étant rapidement asséchée par le soleil et le vent, une perte de contrôle d'un feu de broussailles, de feuilles ou autres peut survenir brusquement et entraîner des dommages, voire la destruction, d'infrastructures, bâtiments et plantations forestières.

Lorsque le beau temps s'installe, les citoyens sont tentés de faire le nettoyage de leur terrain résidentiel. **Les autorités appellent néanmoins à la prudence lors de feux de broussailles et vous mentionnent que vous devez vous procurer un permis de brûlage auprès de la municipalité.**



## Organismes communautaires



### La pétanque, un loisir agréable !

Les responsables du terrain de pétanque sont heureux de vous inviter les soirs de la semaine à partir de 19 h à venir vous détendre et à socialiser tout en jouant une bonne partie de pétanque. Le terrain est accessible à tout le monde.

Vous n'avez qu'à vous rendre au terrain par l'entrée qui est située entre le chalet de l'Éco-Parc et les terrains de tennis.

Il nous fera plaisir de vous accompagner.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec Mme Antonia Ouellet au 418 625-3788.



Chers amis aînés,

Le printemps est enfin arrivé et j'espère que nous aurons un bel été, comme nous le souhaitons tous. Nos activités sont terminées en général et reprendront à l'automne. Pour ce qui est du bingo du jeudi soir et de la danse du deuxième samedi du mois, le tout se poursuit tout l'été. Comme nous le constatons, les saisons nous apportent parfois bien des désagréments mais elles nous offrent aussi tellement de beaux moments. Voici quelques réflexions qui vous feront peut-être oublier leurs soubresauts!

#### AS-TU VU LES LUMIÈRES?

Du torrent éclatant au dégel du printemps.

De la perle de rosée par l'aube laissée sur la rose de l'été.

De la forêt d'automne aux reflets flamboyants.

Des arabesques dans nos fenêtres par l'hiver dessiné.

De l'aurore, quand le merle nous charme de son chant.

Du crépuscule, lorsque le hibou ulule s'éveillant dans la sombre forêt.

De madame la lune mirant sa rondeur dans l'eau calme du lac.

Des lucioles dansant en farandole, dans les chaudes nuits de juillet.

Si tu vois ces lumières, alors tu verras toutes les merveilles que les saisons t'apportent!

Alors bon été tout le monde et surtout revenez-nous en septembre afin de bien profiter de toutes les activités qui s'offrent aux membres des Aînés de Lac-Échemin!

**N'oubliez pas de participer en grand nombre aux festivités du 150<sup>e</sup> de Lac-Échemin!**

*Lilianne Tremblay*, pour les Aînés de Lac-Échemin !



La bibliothèque L'Élan vous informe

#### Ajouts de nouveautés au répertoire des livres en avril et mai 2017

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «François seul contre tous», «Un cœur pour la vie», «Roméo Dallaire, premières lueurs», «L'autisme expliqué aux non-autistes», «Jardiner avec Marthe», «Discussion avec mes parents» de F. Morency, «D'enfant battu à millionnaire», «La vie secrète des arbres», «En as-tu vraiment besoin?», «Conversation avec un enfant curieux» de M. Tremblay et les **romans** «Tout est parfait», «La revanche dans la peau», «Tue-moi si tu peux», «Les pièges de l'exil», «La famille Winter», «14<sup>e</sup> péché mortel», «Le passé simplifié», «Le cri de la malédiction», «Ciel de guerre sur nos amours», «L'immeuble de Christodora», «Sur les berges du Richelieu t. 3» de J.-P. Charland, «Le bonheur des autres», «Victor Lessard 3 t.», «Un appartement à Paris», «Celle qui fuit et celle qui reste», «L'amie prodigieuse» et «Le nouveau nom» de E. Ferrante, «Musique» de D. Steel, «Délire mortel» de K. Reichs, «Message sans réponse» de P. McDonald, «Intimidation» de H. Coben, «L'année sans été 2 t.» de J. Lemieux.

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «La femme aux cartes postales», «Le 7<sup>e</sup> vert», «Blake et Mortimer Le testament de William S.», «Le dernier templier t. 6», «Lady S. t. 12», «Buck Danny no 55 et Classic t. 1, 2 et 3», «Durango t. 17», «Les Druides t. 9 Le temps des corbeaux», «L'homme qui tua Lucky Luke», «Garfield 2», «Naruto 70, 71, 72», «Michel Vaillant 5», «Les Schtroumpfs et le demi-génie no 34»; aux **romans** «OMG! 5 As-tu vu ça?», «La vie compliquée d'Alex Gravel-Côté» et «La vie compliquée de Léa Olivier» de C. Girard, «Le marchand de sable», «Salamandres t. 5 des Chevaliers d'Antares» et «Les ailes d'Alexanne t. 8» d'A. Robillard, «Sarah et moi t. 1 et 2» de C. Tétreault, «Juliette à Québec», «Harry Potter et l'enfant maudit», «La sélection 3 vol.» de K. Cass; aux

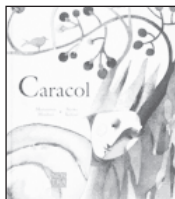
**documentaires** «Tintin au pays des Soviets», «Les expériences de Mini-Jean no 1», «L'univers est un Ninja Le livre bleu», «Plus noir que la nuit», «Journal d'un Noob no 3» et aux albums «La partie de cache-cache», «À la rescousse d'abricot», «Le concours de châteaux de sable», «Le plus rapide des poissons», «La clôture de bois», «Incendie à la ferme», «Rien que pour nous deux», «Toi et moi pour toujours», «L'amour avant tout», «Je t'aime moi aussi», «C'est l'heure de dormir», «Caillou Olympiques entre nous», «Lis avec Caillou : Jouons au cirque» et 20 autres livres.

**Ajouts au répertoire de disques compacts**

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée au cours des derniers mois les DC suivants : Vincent Vallières, Le temps des vivants; Patrice Michaud, Almanach; Russian Gypsies; Julien Clerc, Fans, Je vous aime; David Thibeault; Jessy Cook, Alexandre Da Costa, Stradivarius à l'opéra; Nina Simone, The Platters, Matt Holubowski, Solitudes; John Lennon, James Brown, Leonard Cohen : You Want it Darker; Deux frères : Nous autres; Simon & Garfunkel, Greatest Hits (remastérisé); Tom Waits, Flavia Coelho, Sonho Real; Alex Cuba, Lo Unico Constante; Vincent Vallières, Le temps des vivants; Damien Robitaille, Univers parallèles; Mario Pelchat, Opus Dei.

**Invitation aux jeunes à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2017**

Les jeunes Etcheminois sont invités à s'inscrire au Club de lecture d'été TD 2017. Le but de l'activité est de favoriser la lecture des jeunes et leur fréquentation de la bibliothèque durant l'été. Les modalités d'inscription leur seront présentées à l'école ou à la bibliothèque L'Élan. Lors de leur inscription à la bibliothèque, les jeunes recevront gratuitement un livret de projets et d'activités, un signet et le premier d'une série de 12 autocollants.



Durant l'été, différentes activités seront offertes aux enfants et adolescents en collaboration avec les camps de jour, les groupes du CPE et d'autres organismes locaux. Pour favoriser la fréquentation de la bibliothèque, des prix de participation seront attribués lors des activités du Club.

**Club de lecture d'été TD 2017: Salut!**

Un livre, une histoire, une bibliothèque, notre pays : quel est le point commun de ces quatre éléments? Ils t'accueillent, t'inspirent, font de la place aux nouvelles idées et te donnent de l'espace pour explorer et façonner ton identité.

Peu importe qui tu es, à qui tu ressembles, d'où tu viens ou quelles sont tes croyances : pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Canada, le Club de lecture d'été TD 2017 invite tous les enfants à célébrer les livres, les bibliothèques et le Canada en s'ouvrant à de nouvelles idées, en découvrant de nouveaux personnages et de nouveaux paysages et en allant à la rencontre des autres.

Restez à l'affût : nous vous proposerons de superbes illustrations, des livres, des idées et des activités divertissantes pour le Club de lecture d'été TD 2017. À bientôt!

Jacques Gagnon, responsable  
Bibliothèque L'Élan

\*\*\*\*\*

# LOISIRS

\*\* Programmation annuelle \*\*

2017 \* 2018

Date de tombée  
pour la parution du  
30 août 2017 :

**11 juillet 2017**  
à midi

FESTIVAL D'ÉTÉ

## DES ETCHEMINS

WAKE IT UP

16 & 17 JUIN 2017

ÉCO-PARC | LAC-ETCHEMIN

**P-A MÉTHOT**

MAX LEBLANC

**MARC DUPRÉ**

ET SES INVITÉS

**LES CAJUNS**

DJ MAX STAFF

**LAURENCE CASTERA**

VINCENT DUPONT  
ÉMILIE BOUCHARD

ZONE ADRÉNALINE

TRIAL BIKE	FREESTYLE MOTOCROSS / VTT	FLYBOARD	WAKESURF
------------	---------------------------------	----------	----------

PROGRAMMATION - CAMPING - BILLETS

[www.festivaletchemins.ca](http://www.festivaletchemins.ca)

BILLETS EN VENTE CHEZ METRO, LAC-ETCHEMIN

Maison de jeunes

Le Chabotté

vous informe...

**Camp de jour pour adolescents**

Un rappel à l'effet qu'il est toujours possible de s'inscrire au camp de jour pour adolescents Desjardins qui se tiendra sur cinq semaines aux cours des mois de juillet et d'août 2017. Les adolescents âgés de 12, 13 ou 14 ans au 30 septembre prochain peuvent s'inscrire. Pour plus d'information, vous pouvez nous appeler au 418 594-5886.

**Assemblée générale annuelle**

Vous êtes tous invités à l'assemblée générale annuelle de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins qui se tiendra le mercredi 28 juin à 19 h. Cette soirée aura lieu à l'Ado-Manie, le point de service de Saint-Prosper.

**Heures d'ouverture été 2017**

Pour la période estivale, la MDJ modifie ses heures d'ouverture. Donc, à partir du 22 juin et ce jusqu'au 26 août, elle sera ouverte tous les jeudis et les vendredis de 19 h à 23 h. Elle sera fermée durant les vacances de la construction, soit du 22 juillet au 6 août.

**Nouveau site internet**

Nous vous invitons à visiter le nouveau site internet de la MDJ, soit le [www.mdjolivieretchemins.com](http://www.mdjolivieretchemins.com). Il a été conçu par deux anciens jeunes de la MDJ, soit Charles Fournier et Benjamin Paquet. Merci pour le beau travail!

**Rappels**

La Maison de jeunes Le Chabotté est ouverte le vendredi et le samedi de 18 h 30 à 23 h.

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook (MDJ l'Olivier des Etchemins) afin d'en savoir plus sur les activités à venir!

*Chelma Rancourt*, animatrice à la MDJ l'Olivier des Etchemins

# SPECTACLE-BÉNÉFICE

LE SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 À 19H00  
Centre des Arts et de la Culture de Lac-Etchemin

Aimes-tu ma différence?

Luttons contre l'intimidation par nos chansons

## SPECTACLE DE VARIÉTÉS HAUT EN COULEURS

**Nos artistes bénévoles**

Alain Giroux ★ Anne Bouchard ★ Manon Pouliot  
Marie-Nôelle Vahon ★ Clara Normand ★ Jacob Roy  
Lyne Labelle ★ Marie-Claude Lord ★ Jay ★ Marie-Pier Poulin

★ **Bryan Dionne****Accompagnement****Piano:**

- Julie Nolet

**Guitare:**

- Mario Jacques
- Martin Lachance
- Guilbert Pelletier

**En humour:**

Jayman Claveau et Jonathan Vallières

**En danse:**

École Inspiration Danse (Élégance et Lotus)

**ARTISTE INVITÉE**

*A Marie*

AUTEURE-INTERPRÈTE À LA VOIX CHAUDE ET  
PUISSANTE QUI SAIT À LA FOIS  
ÉMOUVOIR ET SURPRENDRE...

**Coût du billet: Billets en vente**

Moins de 12 ans....10\$ Métro Lac-Etchemin

Adulte.....20\$ Magasin Coop Ste-Justine

<https://lepoindevente.com>

Les profits seront remis à  
l'École des Appalaches

\*\*\*\*\*

# LOISIRS

\*\*\* Programmation annuelle \*\*\*

2017 \* 2018

Date de tombée  
pour la parution du  
30 août 2017 :

11 juillet 2017  
à midi

MANON POULIOT, S.F.L.  
Magicienne à la guitare  
Chanteuse et compositrice  
www.manonpouliot.com

SFL  
Service de la Culture  
et de la Formation

SFL PLACEMENTS  
Centre de services sociaux

Desjardins  
Caisse des Etchemins

ÉCOLE DES  
APPALACHES  
Organisateur Michel Leclerc  
418 930-3648

# Le Moulin La Lorraine, un centre d'art créateur d'émotions !

## DEUX EXPOSITIONS PRÉSENTÉES EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DES FÊTES DU 150<sup>e</sup>

### « Témoins du passé »

Découvrez les témoins du passé, ces gens qui ont vécu, travaillé et façonné au fil du temps ce qui est devenu la Municipalité de Lac-Etchemin. On y découvrira avec plaisir ou nostalgie des photographies d'époque ainsi qu'une sélection d'objets témoins de la vie courante d'autrefois.



Photo : Collection Roberte Gagnon

Hall du Moulin et Salle des courroies, du 17 juin au 17 décembre 2017

### THÉRÈSE SAUVAGEAU « Mémoire de village »

#### Une exposition du Musée de la civilisation

L'œuvre de Thérèse Sauvageau dépeint des scènes pittoresques de la vie rurale d'autrefois. Dans un extrême souci du détail, elle s'est appliquée à faire connaître les modes de vie et les valeurs de nos ancêtres. Salle Pierre-Beaudoin du 17 juin au 17 décembre 2017



Photo : L'épierrement, huile sur toile Musée de la civilisation, don de Thérèse Sauvageau. Photographie : Nicola-Frank Vachon, Perspective Photo, 2007-881

## CAMP ARTISTIQUE MAXI-ART

Il reste encore quelques places au camp Maxi-Art. 2 sessions : 5, 6, 7 juillet et 12, 13, 14 juillet de 9 h à 16 h. Le camp sera animé par l'artiste Clément Côté sur le thème « Prends ton envol avec l'Art ». L'inscription au camp de 3 jours est de 95 \$ pour le 1<sup>er</sup> enfant et 85 \$ pour les autres enfants d'une même famille. (Ami du Moulin : 85 \$/1<sup>er</sup> enfant) et 75 \$/enfant pour ceux de la même famille). Tout le matériel est inclus dans les prix.

## PIQUE-NIQUE DES CRÉATEURS

Dimanche 30 juillet de 11 h à 16 h, nous vous donnons rendez-vous au plus sympathique rassemblement artistique de l'été : le Pique-nique des créateurs. De nombreux artistes travailleront sur place à compter de 10 h, des activités créatives et poétiques ainsi que des spectacles de musique seront au programme. Venez pique-niquer en famille! Surveillez les médias et «Aimez» notre page Facebook pour connaître le programme de la journée qui sera diffusé bientôt : Facebook.com/MoulinLaLorraine

## VISITEZ LA MEUNERIE

### LE MOULIN ET LA MEUNERIE... comment ça marche?

À compter du 21 juin, la meunerie reprend enfin ses activités pour l'été. Du mercredi au dimanche, venez voir le blé se transformer en farine devant vos yeux! La visite de la meunerie est une activité intéressante pour toute la famille. Notre bonne farine de blé biologique est en vente sur place ainsi que plusieurs autres produits du Moulin. Démonstrations à 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30.

## BIENVENUE CHEZ MOULINETTE... une activité amusante pour tous!

Laissez-vous amuser par l'histoire de la souris Moulinette ou l'un des per-

sonnages du Moulin! Nous vous invitons à venir écouter un conte suivi d'un atelier de créativité pour tous, du mercredi au dimanche à 10 h 30 et 16 h. Activité famille : les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

## LE JARDIN ET LES SENTIERS DE PROMENADE

Visites libres de mai à octobre. Nous vous rappelons que l'accès au jardin, au sous-bois poétique et aux sentiers est gratuit. Les chiens en laisse sont admis. Promeneurs ou pique-niqueurs soyez les bienvenus!

## HEURES D'OUVERTURE

Le Moulin est ouvert samedi et dimanche de 12 h à 16 h

## Horaire d'été du 21 juin au 3 septembre

Mercredi au dimanche de 10 h à 17 h

Ouvert le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet

Ouvert tous les jours du 23 juillet au 6 août

Visite de groupe du mercredi au dimanche sur réservation

## ADMISSION

Adulte 6 \$; étudiant et aîné 5 \$; 17 ans et moins gratuit.

Tarif spécial pour les groupes et les écoles.

Pour information : 418 625-4400 ou info@moulinlalorraine.ca

*Josée Marceau*

Directrice générale et artistique, Moulin La Lorraine

Tél.: 418 625-4400 • www.moulinlalorraine.ca

Facebook.com/MoulinLaLorraine



Une nouvelle adresse...  
pour mieux vous servir.

Le Groupe Espérance et Cancer vous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, ses nouveaux bureaux seront situés au :

Place 90,

477 - 90<sup>e</sup> Rue, bureau #250 (2<sup>e</sup> étage)

Saint-Georges (Québec) G5Y 3L1

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer dans nos nouveaux locaux. Tout sera regroupé sous un même toit et nous pourrons vous accueillir sur place pour nos prochains ateliers, activités et formations.

Pour plus d'information, veuillez contacter le Groupe Espérance et Cancer au 418 227-1607 / 418 625-2607.

## PROGRAMMES D'AIDE

Politique d'aide  
à l'élite sportive  
et culturelle

Fonds culturels

Programme  
de subvention  
pour la réalisation  
d'une activité  
culturelle

Aide financière aux familles  
lacetcheminoises

Soutien financier  
pour l'achat de  
couches de coton



une naissance  
un livre



LE CONSEIL MUNICIPAL  
CONSULTE SA POPULATION :



Politique familiale et des aînés  
Grandir Ensemble



**POUR PLUS  
D'INFORMATION :**  
[www.lac-etchemin.ca](http://www.lac-etchemin.ca)  
ou  
Jude Emond  
418 625-4521  
poste 232

## Même l'été, un CV « punché » n'est pas mis de côté!



Tout est  
**GRATUIT!**

Arrêter sa recherche d'emploi pendant les mois d'été est une erreur.



Si la période est plus calme, il y a toutefois de nombreuses opportunités à saisir. Prenez rendez-vous au SAEMO afin de recevoir une aide personnalisée et confidentielle dans votre recherche d'emploi!

201 rue Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin (Québec), G0R 1S0  
Tél. : 418 625-3424 • Télécopieur : 418 625-3423

Courriel : [seamo@sogetel.net](mailto:seamo@sogetel.net) • [www.seamoetchemins.com](http://www.seamoetchemins.com)

En partenariat avec :



Une certification Familles est attribuée  
au Centre de la petite enfance À La Bonne Garde



Le Regroupement À petits pas...0-5 ans en collaboration avec les parents de l'Espace famille et la Politique familiale de Lac-Etchemin reconnaissent les organisations, entreprises et organismes qui accordent une place de choix aux jeunes familles et désirent faire connaître les lieux où elles se sentiront bienvenues.

L'automne dernier, à titre de projet-pilote, une invitation a été envoyée aux organisations de Lac-Etchemin. Depuis, le CPE À La Bonne Garde a posé un geste concret pour faciliter l'éveil à la lecture auprès de leurs jeunes familles. Le croque-livre a été décoré par un groupe d'enfants et Patricia Larivière, éducatrice. Il a été installé à l'entrée. S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à

12 ans du Québec. L'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Adoptés et pris en charge par des organismes, des institutions, des entreprises ou encore des individus, les Croque-livres sont des points de chute qui offrent aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés.

Vous retrouverez plus d'information sur le site internet des Espaces familles à l'adresse suivante : <https://espacefamilleetchemins.jimdo.com/>

### À propos d'À petits pas...0-5 ans

« À petits pas...0-5 ans » est un regroupement de dynamiques partenaires, préoccupés par la qualité de vie des jeunes enfants de 0-5 ans dans la MRC des Etchemins. Soutenu financièrement par Avenir d'enfants, le regroupement consacre temps et énergie à l'épanouissement des familles de la région!

*Annick Vallières*

Coordonnatrice À petits pas...0-5 ans

Tél. : 418 625-3101 #42392

Courriel : [apetitpas05ans@gmail.com](mailto:apetitpas05ans@gmail.com)

<https://www.facebook.com/apetitpas05>





# Inscription au Hockey mineur des Etchemins

pour tous les niveaux (MAHG à Midget)

**Quand :** le jeudi 6 juillet 2017  
**Heure :** de 18 h 30 à 20 h 30  
**Où :** à l'aréna de Lac-Etchemin

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Mme Pascale Drouin au 418 625-3670 ou au [pascaledrouin@hotmail.com](mailto:pascaledrouin@hotmail.com).  
Visitez notre site web au [www.hmde.ca](http://www.hmde.ca) et aimez notre page facebook Hockey mineur des Etchemins (Prolac).

**Bienvenue à tous !**

## *Agenda communautaire*

**Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.**

### **16 et 17 juin**

Festival d'été des Etchemins à l'Éco-Parc des Etchemins.

### **17 juin**

Spectacle d'Angèle Dubeau - La Pièta à l'église de Lac-Etchemin à 20 h. Une généreuse contribution de Lorraine et Jean Turmel.

### **20 juin**

Réunion mensuelle du Cercle de Fermières au Centre des arts et de la culture à 19 h – Élection de nos représentantes – assemblée générale – élections – échange de plantes – tirage spécial : remboursement d'une cotisation déjà payée.

### **21 juin**

Pèlerinage des Filles d'Isabelle au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin à 19 h.

### **23, 24 et 25 juin**

Vente de garage collective sur le territoire de la municipalité. En cas de pluie, reportée à la fin de semaine suivante.

### **24 juin**

Fête nationale sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins.

### **28 juin**

Assemblée générale annuelle de la Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins à 19 h à l'Ado-Manie de Saint-Prosper.

### **9 juillet**

Festival d'Élégance sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins.

### **13 juillet**

Spectacle d'Annabelle et Gab au Chapiteau Promutuel (aréna) de 16 h à 19 h suivi de l'ouverture des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Lac-Etchemin – Soirée country à compter de 19 h 30 à la Place Métro – entrée gratuite. Une présentation de Lagrange Toyota.

### **14 juillet**

Journée des 25<sup>e</sup> de l'Éco-Parc et de Passion FM sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins au Chapiteau Sogetel. Spectacle Pic Blanc Band suivi des BB.

### **15 juillet**

Souvenirs des spectacles d'hier à aujourd'hui au Chapiteau Promutuel (aréna) sous la forme d'un 5 à 7 et suivi des Retrouvailles des artistes d'ici à la Place Métro (aréna) à compter de 19 h 30. Une présentation de Constructions Marc Rancourt.

**16 juillet**

Course des bateaux-dragons sur le lac Etchemin à compter de 9 h et tout au cours de la journée. Le tout sera suivi du duo Singing Piano de 17 h à 19 h et du groupe Les Karma Kameleons à 21 h, sous le chapiteau Sogetel à l'Éco-Parc. Une présentation de La Voix du Sud.

**17 juillet**

Messe au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin, procession et bénédiction des bateaux à compter de 19 h.

**17 juillet**

Soirée découvertes musicales au Parc du sentier (en face du camping) à compter de 19 h.

**18 juillet**

L'Équipe du pays des Etchemins présente : La nation des Etchemins...notre histoire du soleil levant au soleil couchant au Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin à compter de 4 h 30. On se transporte par la suite à l'Éco-Parc à compter de 13 h.

**19 juillet**

Centre-ville en Fête – Fête Foraine sur la 2e Avenue à compter de 14 h. Une présentation de Physio Ostéo des Etchemins.

**20 juillet**

Journée des jeunes à l'Éco-Parc des Etchemins dès 10 h ! Une présentation de Pièces d'Autos GGM inc. En cas de pluie, on se déplace à la Place Métro (aréna).

**21 juillet**

Gala d'humour à la Place Métro (aréna) à compter de 20 h. Le tout suivi du groupe No discipline et DJ Rony. Une présentation de Pose Etchemin inc.

**22 juillet**

Retrouvailles du 150<sup>e</sup> à la Place Métro (aréna). Rassemblement à compter de 12 h à l'aréna. Une présentation de B. Dupont Auto inc.

**23 juillet**

Parade des Fêtes du 150<sup>e</sup> – départ à 13 h du ministère des Transports.

**24 juillet**

Soirée découvertes musicales au Parc du sentier (en face du camping) à compter de 19 h.

**31 juillet**

Soirée découvertes musicales au Parc du sentier (en face du camping) à compter de 19 h.

**3 au 6 août**

39<sup>e</sup> édition du tournoi de balle familial.

**5 août**

25 ans de magie sur le site de l'Éco-Parc des Etchemins. Entrée 5 \$ (incluant l'accès à la plage).

**7 août**

Soirée découvertes musicales au Parc du sentier (en face du camping) à compter de 19 h.

**12 et 13 août**

Rendez-vous aérien à Lac-Etchemin sur le site de l'aérodrome.

**19 août**

Ne manquez pas le train, dernière station ! Clôture des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Lac-Etchemin au Club social de Sainte-Germaine Station. Une présentation de Constructions Claude Gagné & Fred.

**20 août**

Les Jeux intervillages des Etchemins Desjardins sur les terrains de l'École des Appalaches à Sainte-Justine.

**26 août**

Journée golf retrouvailles des Fêtes du 150<sup>e</sup> de Lac-Etchemin au Club de Golf de Lac-Etchemin.

**23 septembre**

Spectacle-bénéfice au Centre des arts et de la culture à 19 h – Aimes-tu ma différence ?

**Chaque jeudi / Bingo – Le Belvédère du Lac – 19 h**



**APPEL AUX  
ORGANISMES**

**Vous avez des activités à proposer?**

\*\*\*\*\*

**LOISIRS**

★ ★ Programmation annuelle ★ ★

**2017 ★ 2018**

Date de tombée  
pour la parution du  
30 août 2017 :

**11 juillet 2017 à midi**

## Les séances ordinaires du Conseil

### CALENDRIER 2017

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h 30  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

#### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

17 JANVIER • 7 FÉVRIER • 7 MARS • 4 AVRIL  
2 MAI • 6 JUIN • 4 JUILLET • 1<sup>ER</sup> AOÛT • 5 SEPTEMBRE  
3 OCTOBRE • 21 NOVEMBRE • 5 DÉCEMBRE

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

## Votre conseil Municipal

Maire :

Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :

Madame Judith Leblond  
Messieurs Sylvain Drouin  
Jean-Guy Gosselin  
Serge Plante  
Paul Poulin  
André Turmel



### Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



## Bureau municipal

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin

Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175

Courriel : munetchemin@sogetel.net

Site internet : www.lac-etchemin.ca

## Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h

de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction